

**Assemblée générale**

Distr. générale  
2 octobre 2012  
Français  
Original : anglais

**Soixante-septième session**

Point 68 de l'ordre du jour

**Droit des peuples à l'autodétermination****Lettre datée du 1<sup>er</sup> octobre 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre qui vous est adressée par Ali Akbar Salehi, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, au sujet de l'inqualifiable film intitulé *Innocence of Muslims* (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 68 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
de la République islamique d'Iran  
(*Signé*) Mohammad **Khazae**



**Annexe à la lettre datée du 1<sup>er</sup> octobre 2012 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

C'est avec une profonde tristesse que je vous fais part par la présente de l'extrême préoccupation et de la vive consternation que m'inspire la violente campagne que continuent de mener certains cercles, groupes et personnalités du monde occidental contre l'islam. La production et la diffusion d'un film fort insultant sur le prophète de l'islam, dernier sacrilège en date qui a offensé des centaines de millions de musulmans de par le monde et réveillé la haine religieuse chez les fidèles de diverses religions, devraient constituer pour nous tous un signal d'alarme et nous unir contre de tels crimes inspirés par la haine.

Ce type d'agissements offensant l'islam et ses valeurs, en particulier le Saint Coran et le prophète de l'islam, ne sont ni plus ni moins que des crimes inspirés par la haine, dont l'on a pu constater qu'ils déclenchent ou alimentent la violence. Le sérieux avec lequel ils doivent être pris doit donc être à la mesure de la gravité de leur nature.

L'impunité fait le lit de la criminalité. L'individu qui se trouve derrière cet acte insensé et insultant a un long passé d'islamophobie et d'incitation à la violence religieuse et raciale. Ce constat fort regrettable démontre que dans certaines régions du monde, l'incitation à la haine et à la violence semble être encouragée par l'acquiescement des gouvernements et par l'absence de mesures adéquates contre ses auteurs. Les producteurs de ce film vecteur de haine auraient réfléchi à deux fois avant de le produire et de le diffuser si les autorités compétentes aux États-Unis avaient pris les mesures qui s'imposaient contre des agissements tels que l'autodafé éhonté du Saint Coran par un prêtre autoproclamé de Floride (États-Unis) en 2011. Les gouvernements, auxquels revient la responsabilité de faire cesser ces crimes inspirés par la haine, ne doivent pas se défaire en brandissant de manière simpliste la bannière de la précieuse liberté d'expression. Les auteurs et complices de ces crimes doivent être traduits en justice et répondre de leurs actes.

En tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, organisation dont l'objet même est de préserver la paix et l'amitié entre les nations, vous avez l'importante responsabilité de sensibiliser l'opinion publique internationale aux conséquences désastreuses de ces actes vecteurs de haine sur la tolérance religieuse et sur les relations pacifiques entre les différentes nations et religions. De fait, nous devrions tous porter cette responsabilité, en dénonçant chaque campagne ignoble menée contre une religion, en sanctionnant ces agissements comme des crimes inspirés par la haine et en mettant un point d'honneur à traduire en justice les auteurs de ces actes irresponsables.

Le Ministre des affaires étrangères  
de la République islamique d'Iran  
(*Signé*) Ali Akbar Salehi